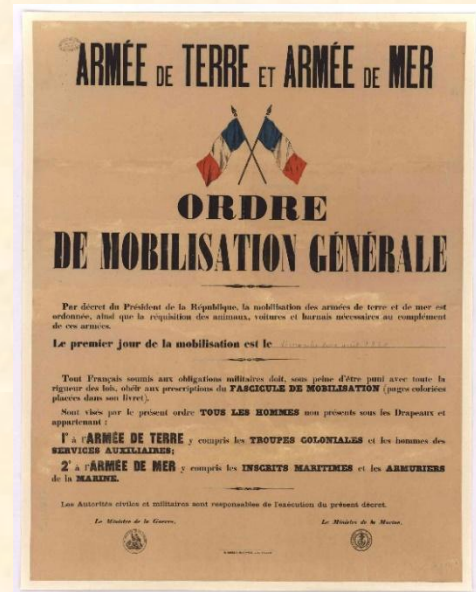


Brochure n° 1 - Souvenons-nous...

Histoire de Saint-Désir au travers du début de la guerre 14-18.

Le 11 août 1914, en l'absence du maire, Monsieur AUBERT, le Conseil Municipal présidé par Monsieur TOUFFLET se réunit à la Mairie à 9h du matin.

Il y a 9 jours que la France a déclaré la guerre à l'Allemagne.



Source Archives Départementales du Calvados

Le procès-verbal y fait référence à deux reprises :

- 1) «Monsieur le Président expose que suivant l'ordre reçu le 1er jour de la mobilisation, la commune est tenue d'assurer la nourriture de 34 hommes chargés de la garde de la voie de Paris à Cherbourg. En attendant que les deux cultivateurs qui assurent la nourriture de ces hommes soient remboursés par l'Etat des sommes qu'ils avancent, le Conseil vote sur les fonds libres de l'exercice courant 1914, une somme de 800 Fr destinée à permettre aux deux fournisseurs de continuer leur service.
- 2) Monsieur le Président expose que Mme LYS, institutrice, Mme PIERRE et Mme PILLAZ se proposent d'organiser des garderies d'enfants pendant la durée de la guerre. Le Conseil leur adresse ses sincères remerciements ainsi qu'à Monsieur LIEGEAS, professeur au Collège qui propose au Conseil de tenir le secrétariat de mairie pendant que Monsieur PIERRE sera sous les Drapeaux».

Le Conseil municipal suivant, réuni le **10 septembre 1914**, traite de la seule question de l'indemnisation des cultivateurs requis de nourrir les soldats :

«Monsieur le Maire expose que, conformément aux instructions de l'autorité militaire, il a dû imposer pendant le mois d'août à des cultivateurs du quartier de Malicorne, les réquisitions nécessaires pour pourvoir à l'alimentation des soldats chargés de la garde des voies ferrées. Malgré la gêne que leur occasionnaient ces réquisitions au moment de la récolte des foin, les cultivateurs se sont de bonne grâce et très soigneusement acquittés de leurs obligations».

Il s'agissait de Messieurs JEAN, SONNET et BOUCHER.

Lors de la séance du **10 octobre**, le Conseil est amené à se prononcer sur le don communal de couvertures pour les troupes.

«M le Maire communique au Conseil une Circulaire préfectorale exposant qu'à l'approche de l'hiver, l'Etat tient à joindre des couvertures à l'équipement des troupes en campagne. M le Préfet demande aux habitants du département de déclarer à la mairie de leur commune, le nombre de couvertures usagées dont ils pourraient, le cas échéant, disposer.

M le Maire dit qu'il a fait porter par affiches ou autrement, les faits ci-dessus, à la connaissance du public. Mais il pense que malgré toute sa bonne volonté, la population de Saint-Désir ne pourrait fournir à l'Etat, dans la circonstance, un concours suffisamment efficace. Il demande à l'Assemblée de voter une somme de

100 francs pour achat de couvertures neuves à donner à l'Etat. Le Conseil adopte cette proposition et la soumet à l'approbation de M le Préfet.

Le fonctionnement du secrétariat continue de poser problème depuis le départ de son titulaire, Monsieur PIERRE :

«M le Maire explique que le fonctionnement du secrétariat de la mairie est en ce moment, pour l'administration municipale, un sujet de graves difficultés et des soucis, puisque les affaires urgentes abondent et que les deux instituteurs sont sous les drapeaux. Un professeur du Collège, Monsieur LIEGEAS, habitant Saint-Désir et voyant que le personnel ordinaire fait défaut, a proposé bénévolement et par pure complaisance, à la municipalité dans l'embarras, de se charger du secrétariat pendant les mois d'août et de septembre. Son offre aimable a été accueillie.

M le Maire demande au Conseil de témoigner sa gratitude à Monsieur LIEGEAS en lui offrant à titre de souvenir, un objet d'art. Le Conseil se range volontiers au sentiment de M le Maire et le charge ainsi que M TOUFFLET de faire le nécessaire dans la circonstance.

La dépense qui pourra s'élever à 70 francs environ sera prise sur l'art. 2 du Budget ordinaire intitulé « Frais d'administration ».

Les deux instituteurs étant mobilisés, le Maire propose de résoudre le problème de la façon suivante :

«Il y a lieu, afin d'assurer le fonctionnement du secrétariat, d'augmenter momentanément d'un employé, le personnel actuel de la mairie. Après un échange de vues entre les membres du Conseil, il est décidé que le Garde champêtre, ancien brigadier de gendarmerie qui possède de très sérieuses connaissances administratives et connaît parfaitement la commune, sera, tout en conservant ses fonctions, chargé à titre intérimaire du secrétariat et se tiendra autant que possible à la mairie où, pour solliciter des renseignements de toute nature, le public se présente à toute heure très nombreux.

En outre un aide sera donnée au Garde champêtre pour effectuer les démarches et faire les courses qui n'exigent pas de connaissances administratives spéciales».

Le dernier Conseil Municipal de 1914 se déroule le **12 décembre** à 3 h du soir, sous la présidence de M AUBERT, Maire.

Le Conseil autorise M le Maire à mandater sur l'art 17 du Chapitre additionnel, une fourniture de paille et d'avoine faite à l'occasion d'un passage de troupes, par M BOTREL grainetier. La note s'élève à 26,24 francs.

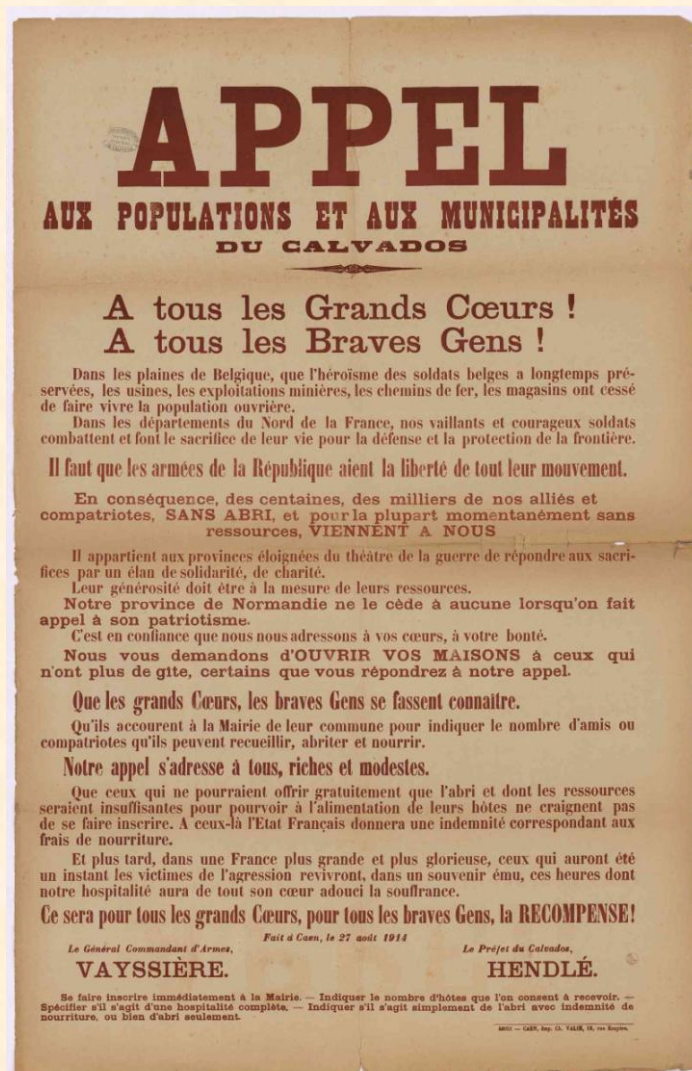


Source Archives Départementales du Calvados – Soldats en ordre de marche

Monsieur le Maire entretient le Conseil d'œuvres de bienfaisance créées en faveur des soldats. Il rappelle qu'une souscription faite à domicile, a produit environ 500 francs. Il propose de prendre aujourd'hui sur l'art. 17 du Chapitre additionnel 250 Fr à répartir entre les œuvres suivantes :

- 100 Fr pour les sociétés de secours aux blessés militaires de l'arrondissement de Lisieux
- 600 Fr pour l'œuvre des sous-vêtements dite : Pour nos soldats
- 50 Fr pour l'œuvre dite : le Noël des soldats

Le Conseil approuve.



Source Archives Départementales du Calvados

La question récurrente du secrétaire de Mairie est à nouveau le centre des préoccupations des élus, à la suite d'un décret autorisant le Ministre de la Guerre à faire rentrer dans le service actif, les gendarmes retraités depuis moins de 5 ans, et en exécution duquel, Monsieur PILLAZ, garde-champêtre, vient d'être nommé Brigadier à LIVAROT.

Le Maire ne peut s'empêcher d'observer :

« Cette décision de l'autorité militaire est d'autant plus fâcheuse que M PILLAZ joignait à ses fonctions, celle de secrétaire de Mairie »

Le Conseil Municipal n'en reste pas moins reconnaissant puisqu'il décide, sur proposition du Maire, de voter à M PILLAZ « une gratification importante pour les services qu'il a rendu comme secrétaire de Mairie et pour le travail considérable qu'il a fourni comme garde-champêtre pendant les premiers mois de

la mobilisation » dont il fixe le montant à la somme de 350 Fr.

Dans le même temps, le Conseil décide de maintenir les traitements de Monsieur PIERRE, secrétaire mobilisé et de Monsieur PILLAZ, garde-champêtre également mobilisé «jusqu'à nouvel ordre, aussi longtemps que les ressources de la commune le permettront».

Ainsi allait la vie municipale à Saint-Désir au début d'une guerre qui devait ne durer que quelques semaines et qui sera le conflit le plus meurtrier de l'histoire avec plus de 9 millions de morts, dont 1 400 000 pertes humaines, côté français

70ème anniversaire de la libération de Saint-Désir

Le 23 Aout 1944

La Bataille de Normandie a débuté le 6 juin 1944, jour du débarquement. Elle prendra fin le 12 septembre avec la prise du HAVRE.

La libération de LISIEUX et de SAINT-DÉSIR se déroule sur deux jours, elle oppose la IIème Armée britannique, à l'arrière garde de la VIIème Armée allemande qui se bat à pied pour retarder au maximum l'avance des Alliés et donner un peu de temps aux troupes en retraite pour franchir la Seine.

Le 22 août, les anglais rencontrent une forte résistance de l'occupant. Ils parviennent néanmoins à détruire les ponts qui entourent la ville.

C'est le 23 que LISIEUX et SAINT-DÉSIR sont enfin libérées.

Le lendemain, ce sera le tour de DEAUVILLE et de TROUVILLE.

Mon père, alors âgé de 13 ans, demeurait avec ses parents, rue du Point de vue. Il se souvient de cet été là, pas comme les autres, à commencer par cette terrible nuit du 6 au 7 juin :

« Cette nuit-là, j'ai pensé que notre dernière heure était arrivée. À partir d'1 heure du matin, les bombardements n'ont pas cessé pendant au moins 2 heures, peut être trois ! Nous étions tous dans la cuisine, mes parents, ma grand-mère et moi. On entendait le bruit assourdissant des bombes qui éclataient et en écho, les tirs de DCA des allemands.

De temps en temps, mon père ouvrait la porte, je glissais alors ma tête et découvrait un ciel illuminé par les fusées éclairantes lâchées par les bombardiers alliés qui piquaient vers la ville et localisaient ainsi les cibles à atteindre, avant de lâcher leurs bombes.

Quand les avions sont partis, nous avons quitté la maison pour nous éloigner de la ville et gagner la campagne. Nous avons marché vers le haut de la route de Dives, et nous sommes réfugiés dans une grange qui devait appartenir à la famille GUILLEMINÉ. J'ai le souvenir d'avoir croisé des gens qui fuyaient, ensanglantés, en pyjama ou chemise de nuit.....

Au petit matin, nous sommes rentrés. J'ai eu alors une vision d'horreur qui ne m'a plus jamais quitté. La ville était à feu et à sang, plongée dans un énorme nuage de poussière.... mais notre maison était encore debout comme toutes celles du quartier, seul un gros trou défigurait l'une des façades, transpercée par un éclat d'obus, au niveau du 1er étage.

J'ai su après que la ville avait brûlé pendant encore 3 jours.

Le lendemain, 8 juin, nous quittions la maison à bord d'un petit camion dans lequel nous avions chargé une table, des chaises, deux lits et une armoire. Mon père nous emmenait dans une ferme, à Saint Germain de Livet, dans laquelle on mettait à notre disposition une maison que nous avons occupée pendant près de 3 mois, avec un couple d'amis de mes parents et leurs deux filles.

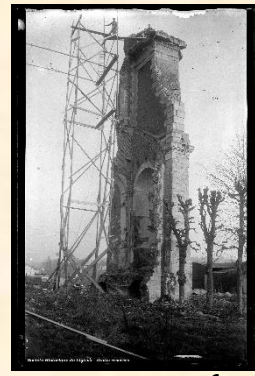
Dans la journée du 6 juin, je me souviens avoir vu des allemands creuser des tranchées avec des sortes de marteaux piqueurs pour s'y réfugier avec des fusils mitrailleurs. Ils savaient que les alliés avaient débarqué et craignaient qu'ils lâchent des parachutistes sur la ville

Le 25 ou le 26 août, après que LISIEUX ait été libérée, nous sommes enfin rentrés chez nous »

Au cours de cette effroyable nuit, les combats ont été acharnés, les bombardements ont détruit la ville au trois quart.



Source Archives Départementales du Calvados
Eglise de Saint-Désir avant la guerre



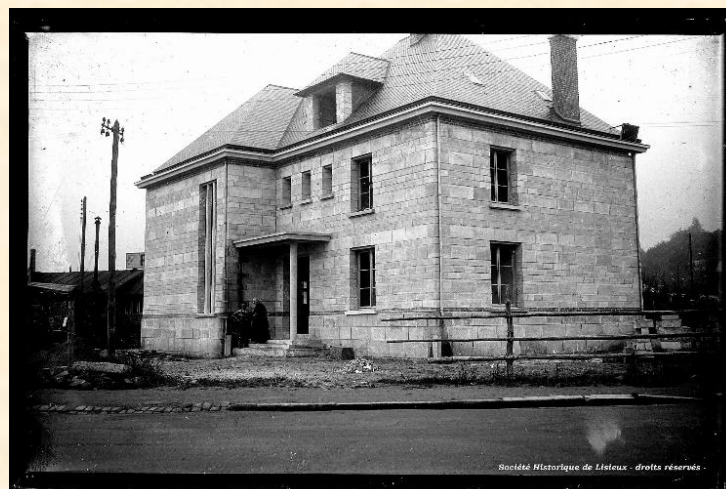
Source Archives Départementales du Calvados
Eglise de Saint-Désir détruite 1946

Aussi dangereux que spectaculaires, les derniers vestiges de l'église disparaîtront sous la pioche des ouvriers qui émietteront littéralement l'édifice afin d'en récupérer les matériaux

Lors du déblaiement des ruines de l'abbaye des Bénédictines, les ouvriers ont dégagé un cercueil en plomb contenant les restes de la dernière abbesse, Madame de CREQUI, décédée en août 1818.



Source Archives Départementales du Calvados
Baraquements commerciaux rue de Caen à Saint-Désir juin 1950



Source Archives Départementales du Calvados
Reconstruction du Presbytère de Saint-Désir juin/juillet 1951

Avant la reconstruction de la ville, on va au plus vite pour reloger les habitants sinistrés et permettre au commerce de redémarrer. C'est l'éclosion de nombreux baraquements.



Source Archives Départementales du Calvados
Construction d'immeubles collectifs à loyer modéré Rue du Pré d'Auge Saint-Désir

Ce sera ensuite le temps des hommages, du souvenir et du devoir de mémoire



Source Archives Départementales du Calvados
Visite du Maire Ecossais de Harwick au cimetière Anglais de Saint-Désir

(Le Sous-Préfet Max MAURIN dépose une gerbe ; au 1er plan, Maître André CARLES, Avocat et Maire de LISIEUX)

*En août 44, le Maire de SAINT-DESIR s'appelle René DUMOULIN.
Siègent avec lui, autour de la table du Conseil, Messieurs CARDINNE, PETIT, LEPELTIER, DESFRICHES, de ROUVILLE, DURAND, HERODE, DAVID et VASSE*

Le Conseil Municipal se réunit, pour la première fois depuis le débarquement, le 15 septembre 1944

*« Le Maire expose que par l'effet du bombardement du 7 juin, la mairie ainsi que les écoles, le logement des directeurs d'écoles et du garde-champêtre ont subi des dégâts partiels,
Que l'église paroissiale, le presbytère et la maison du sacristain ont été complètement détruites (...)*

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Décide de se joindre à la ville de LISIEUX pour la reconstruction de l'église paroissiales et de ses dépendances

Décide en outre, la construction d'une maison de quatre pièces sur cave pour constituer un logement au gardien du cimetière, et la reconstruction ou, si possible, la remise en état, de la chapelle provisoire.

Les fonds nécessaires à ces travaux seront fournis au moyen d'un emprunt dont les modalités seront déterminées ultérieurement. »

Dans la nuit du 6 au 7 juin, 17 bombardements ont tué près de 1800 civils, habitants de Lisieux, Saint-Désir et Saint-Jacques de Lisieux,



*Monument commémoratif des victimes civiles des bombardements
(Av du 6 juin, parking de l'église de Saint-Désir)*

*Pierre BLIN
Adjoint au Maire*